

-----  
DIRECTION GENERALE DES DOUANES



**NOTE DE SERVICE N° 48 - - ~~MBPE~~/DGD du 22 FEV. 2017**

Objet : Plan d'action sectoriel.

En suite des recommandations du séminaire bilan et du plan d'actions stratégique, j'ai l'honneur d'inviter Monsieur l'Inspecteur Général des Douanes, les Directeurs Centraux et Régionaux à élaborer leur plan d'actions sectoriel.

les différents plans seront discutés au prochain comité de direction et permettront à la hiérarchie d'avoir une vue d'ensemble sur la marche du service.

Je tiens au strict respect de la présente note.

Le Directeur Général par Intérim

